

# COMPTE-RENDU DE LA SESSION "EUROPE DE L'INNOVATION ET DE LA CONCURRENCE" DU 18 MARS 2022

PHILIPPE DE BEISTEGUI, PROMOTION 2021-2022 DE L'ACADÉMIE NOTRE EUROPE



## SESSION 6 : L'EUROPE DE L'INNOVATION ET DE LA CONCURRENCE

»» 18 MARS



**Philippe Perrault**  
Président de la Macif



**Ralph Roggenbuck**  
Juriste, Centre européen des consommateurs France



**Pénélope Nabet**  
Responsable politique à EIT Innoenergy



**Stéphanie Yon-Courtin**  
Députée européenne



**Gaëtane Ricard-Nihoul**  
Membre du Secrétariat Commun pour la Conférence sur l'Avenir de l'Europe



**Christine Verger**  
Vice-Présidente de l'Institut Jacques Delors

C'est au siège de la MACIF que s'est réunie vendredi 18 mars 2022 l'Académie pour aborder un sujet hautement stratégique : l'Europe de l'innovation et de la concurrence.

Après un mot d'accueil par Philippe Perrault, Président de la MACIF, la matinée a vu se succéder trois intervenants en prise directe avec les enjeux du jour : Ralph Roggenbuck, représentant du Centre Européen des Consommateurs France, Pénélope Nabet, responsable politique à EIT InnoEnergy et enfin Stéphanie Yon-Courtin, députée européenne.

Alors que la Commission européenne a récemment prolongé son programme d'investissement pour la recherche et l'innovation – mobilisant 100 milliards d'euros sur la période 2021-2027 –, nous nous concentrerons aujourd'hui sur l'intervention de Pénélope Nabet qui avait pour but de nous faire comprendre le fonctionnement et la valeur-ajoutée de la politique européenne de recherche et d'innovation.

Responsable politique à EIT InnoEnergy, partenariat public privé européen qui a pour vocation de stimuler l'innovation en matière d'énergie, Pénélope Nabet se concentre sur les sujets d'énergie et de transition. À l'ordre du jour, deux objectifs :

nous aider à comprendre pourquoi il y a une politique de soutien à l'innovation et comment elle fonctionne, avec en fil rouge le cas des technologies vertes pour illustrer son propos.

Mme Nabet commence par préciser la distinction nécessaire entre innovation et invention : l'innovation consiste à prendre de la connaissance pour créer de la valeur, alors que l'invention prend de la valeur pour créer de la connaissance. Dès lors, pourquoi l'innovation est-elle importante et pourquoi justifie-t-elle une intervention de l'UE ?

### ***Une nécessité et une valeur ajoutée de l'intervention publique***

Il existe, selon elle, une « nécessité et une valeur ajoutée de l'intervention publique », et ce notamment dans le cadre de la stratégie et des objectifs climatiques fixés par l'Union européenne. Les technologies en développement auront en effet selon elle une importance beaucoup plus conséquente dans la lutte contre le réchauffement climatique d'ici 2050 : « si on arrive à commercialiser des technologies telles que des éoliennes flottantes à grande échelle, on parviendra aux objectifs ». La moitié de la réduction des émissions d'ici 2050 viendrait ainsi des innovations.

Dans le domaine de l'énergie, il y a un risque et des coûts liés à la technologie complètement différents qui font que les investissements sont plus importants. Le problème est qu'au cours du cycle de vie des *start-ups*, ces investissements faiblissent au moment de ce que Pénélope Nabet appelle la « vallée de la mort ». Cette période du développement des *start-ups* innovantes, où le financement public s'arrête et le financement privé n'intervient pas encore car les projets ne sont pas jugés assez viables, est précisément ce qui justifie une intervention de l'Union européenne.

### ***Accompagner les start-ups innovantes au succès commercial, défi relevé ?***

Si cette dernière se situe très bien en nombre de brevets déposés, d'innovation plus globalement, l'accompagnement des entreprises naissantes n'est pas encore au niveau. L'étape *scale-up* de la vie d'une entreprise est celle qui pêche notamment : « on a du mal à permettre aux *start-ups* d'arriver à un niveau commercial suffisant ». La raison à cela : le marché européen est encore très fragmenté, avec de nombreuses barrières réglementaires. En effet, en 2020, les investissements en capital-risque dans l'Union européenne ne représentaient que 10% des investissements mondiaux, contre 42% pour l'Amérique du Nord et 36% pour la Chine.

Néanmoins, Pénélope Nabet a tenu à mettre en avant les « très bonnes initiatives au niveau *early stage* », grâce à une culture européenne d'ouverture et de coopération forte. En témoigne la création en 2017 de l'Alliance européenne pour les batteries. À l'époque, le raisonnement était que, puisque les batteries sont essentielles pour décarboner l'industrie, il serait mieux de fabriquer des voitures électriques européennes avec des batteries européennes. Résultat, l'Europe est aujourd'hui la première destination pour les investissements dans les batteries électriques, avec même des entreprises étrangères qui s'installent en Europe : « on a aujourd'hui une vingtaine d'usines de production de batteries à travers l'Europe, tout ça en à peine 5 ans, et grâce à la coopération entre des *start-ups* et de grands groupes ».

Mme Nabet conclut son intervention éclairante par une note d'optimisme. Pour elle, la politique menée par l'Union européenne est une politique « qui peut produire des effets, avec un effort de plus en plus important en faveur de la décarbonation et une vraie dynamique dans l'innovation ! ».